

Fédération Francophone des Pratiques Narratives

PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022 à Lyon, Port Rambaud

Étaient présents : 36 votants, et 6 personnes avaient parvenir un pouvoir.

Les statuts ne mentionnant pas de quorum minimum, l'Assemblée Générale ordinaire 2022 est déclarée ouverte à 18h20.

L'ordre du jour précisé sur les convocations du 30 avril est le suivant

- Présentation du rapport moral, d'activité et financier de la FFPN
- Quitus à l'actuelle administration
- Élection du nouveau CA : 3 postes au minimum sont à renouveler ; chaque candidat pourra se présenter et éventuellement une courte lettre d'intention pourra être envoyé aux adhérents avant l'AG (si elle nous est transmise avant le 27 mai)
- Le nouveau CA fera voter les points suivants
 - o Montant de l'adhésion : 50€ aujourd'hui
 - o Renouvellement par année civile de l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2023

Aucun nouveau point n'a été ajouté à cet ordre du jour, tel que c'était proposé dans la convocation avec information du CA avant le 17 mai.

1. Présentation du rapport moral, d'activité et financier 2021 – 2022

Questions posées et réponses apportées :

- *Qui peut être adhérent ?*

Selon les statuts, toute personne peut adhérer à la FFPN.

Ces points sont détaillés sur le site, dans la rubrique « pour adhérer »

1) « Membres associés », toute personne qui soutient les buts de l'association

2) « Membres titulaires », Membres associés justifiant d'une formation d'au moins 12 jours auprès d'un organisme de formation reconnu par la FFPN, et fournissant une courte biographie, un descriptif de leur formation et de leurs activités en lien avec les Pratiques Narratives, et leurs intentions en lien avec l'association.

Pour les personnes formées dans un organisme non reconnu par la FFPN, une décision est prise sur dossier par une commission adhésion.

Seules les personnes « titulaires » apparaissent dans l'annuaire des praticiens affichée sur le site.

- *Où trouver les statuts ?*

Nous pensons qu'ils sont accessibles sur le site FFPN. Si ce n'est pas le cas, nous ferons en sorte de les mettre en ligne rapidement.

- *Le rapport peut-il être mis en ligne ?*

Oui, nous le ferons.

- *Quelles sont les orientations proposées pour 2022 ?*

Ceci sera à décider par le prochain CA.

Les intentions poursuivies restent la diffusion des Pratiques Narratives, et la recherche de contributions des personnes qui agissent aujourd'hui dans le champ des Pratiques Narratives.

- *Le solde positif financier est-il proposé en report à nouveau ?*

Oui

Peut-on faire connaissance des personnes qui se présentent au CA ?

Oui, un tour de parole sera organisé avant le vote, pour les candidats ou candidates présents.

- *Peut-on connaître le budget des JNF 2022 ?*

Il est annoncé d'environ 25 000 € et à l'équilibre.

Cette Assemblée Générale se tient au soir du premier jour des Journées Narratives Francophones. Le budget final n'est donc pas encore connu.

- *Quand on renouvelle son adhésion, la photo doit-elle être renouvelée ?*

Nous avons modifié le système d'adhésion (voir le rapport) afin de faciliter les adhésions en ligne via Hello Asso, sans renouvellement automatique. Ce nouveau mode d'adhésion suppose de fournir une photo. Cette photo et les informations associés sont ensuite manuellement entrées dans la base de données des adhérents titulaires lorsque c'est le cas de la personne qui adhère. Le rythme de mise à jour est à peu près mensuel.

Le Rapport Moral, d'Activité et Financier est approuvé à l'unanimité des personnes votantes présentes et représentées

2. Quitus à l'actuelle équipe

Cette proposition est validée à l'unanimité des personnes votantes présentes et représentées.

3. Élection du nouveau CA

Compte tenu du nombre de personnes présentes, qui se connaissent peu (signe d'un grand développement des formations aux Pratiques Narratives au cours des dernières années), nous faisons le choix d'une élection à la majorité simple avec candidature préalable.

Ont signifié leur souhait de quitter le CA :

- Rodolphe Soullignac
- Christine Pagonis
- Natacha Rozentalis

Ont signifié leur souhait de poursuivre au sein du CA

- Dina Scherrer
- Noëlyne Bernard
- Martine Compagnon
- Bertrand Hénot
- Carla Garcia

Présentent leur candidature pour compléter le CA

- Juliette Vignes
- Marie Noelle Mathieu
- Alexandre Mougne
- Helga Ruiz

Candidature de

Juliette Vignes

Adoptée à l'unanimité des votants

Marie-Noëlle Mathieu

Adoptée à l'unanimité des votants

Alexandre Mougne

Adoptée à l'unanimité des votants

Helga Ruiz

Adoptée à l'unanimité des votants

Le nouveau CA, en poste jusqu'aux prochaines Journées Narratives Francophones prévues en 2024 est donc composé de :

Dina Scherrer

Noëlyne Bernard

Martine Compagnon

Carla Garcia

Bertrand Hénot

Alexandre Mougne

Helga Ruiz

Dina Scherrer

Juliette Vignes

Le bureau sera élu à la prochaine réunion du CA, selon la procédure d'élection sans candidature préalable.

4. Décision de renouveler l'adhésion par année civile à compter de janvier 2023 et non plus de date à date

Cette proposition est destinée à simplifier la gestion des adhésions, en contrepartie de l'abandon d'un renouvellement automatique avec usage de l'empreinte bancaire, prévu par l'ancienne version du site.

Cette proposition est validée à l'unanimité des personnes votantes présentes et représentées.

Sans autre question, la séance de l'Assemblée Générale est levée à 19h50.

La présidente Dina Sherrer



Noëlyne Bernard
Trésorière de la FFPN

La secrétaire Martine Compagnon



::



